



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA MODIFICATION N°2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE
PLOUMOGUER

ETAT INITIAL de l'ENVIRONNEMENT

Février 2023



 Sytilia Environnement

Document rédigé par Sylvie Brisset

sybrisset@outlook.fr

SOMMAIRE

Introduction : contexte réglementaire de l'évaluation environnementale	5
1 Présentation de la commune de Ploumoguier.....	5
1.1 Localisation.....	5
1.2 Population	5
2 Etat initial de l'environnement.....	6
2.1 L'environnement physique.....	6
2.2 L'eau	6
2.2.1 Les eaux superficielles et souterraines.....	6
2.2.2 Les eaux marines	7
2.2.3 Usages liés à l'eau.....	8
2.2.4 La ressource en eau potable.....	8
2.2.5 La gestion des eaux usées.....	9
2.2.6 La gestion des eaux pluviales.....	13
2.2.7 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur le thème de l'eau	14
2.3 Paysage et patrimoine	14
2.3.1 Paysage	14
2.3.2 Patrimoine sur la commune	15
2.3.3 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes du paysage et du patrimoine	15
2.4 Le milieu naturel.....	16
2.4.1 L'occupation du sol.....	16
2.4.2 Les espaces naturels remarquables.....	16
2.4.3 La trame verte et bleue	19
2.4.4 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur le thème du milieu naturel	20
2.5 Pollutions, nuisances et risques	20
2.5.1 La pollution des sols	20
2.5.2 La pollution de l'air	21
2.5.3 Les déchets	22
2.5.4 Les nuisances.....	22
2.5.5 Risques naturels recensés sur la commune.....	22
2.5.6 Les risques technologiques.....	22
2.5.7 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes des pollutions risques et nuisances	23
2.6 Climat et énergie	23
2.6.1 Climat.....	23

2.6.2	Energie	23
2.6.3	Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes climats et énergie	24
2.7	Synthèse des enjeux environnementaux pour la modification du PLU de Ploumoguier	25

Table des figures

Figure 1	: Population par tranche d'âge et catégorie socio-professionnelle	5
Figure 2	: Réseau hydrographique et limites de la commune de Ploumoguier	6
Figure 3	: Zone d'assainissement collectif et réseau d'eaux usées de Ploumoguier.....	10
Figure 4	: Principe de l'organisation du tissu urbain au niveau des principaux centre-bourg (Source : Diagnostic du plan paysage – CCPI-A3Paysage)	14
Figure 5	: Les objectifs de qualité paysagère du Plan Paysage de la CCPI (source CCPI)	15
Figure 6	: Occupation du sol – Donnée Corine Land Cover 2018 – source Géoportail	16
Figure 7	: Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et inventaire du patrimoine géologique (Source : INPN).....	17
Figure 8	: Sites Natura 2000, directive Oiseaux et directive Habitat, Ouessant-Molène (Source : INPN)	17
Figure 9	: Les objectifs du SRADDET (source : Bretagne-Environnement.fr).....	19
Figure 10	: Trame verte et bleue au SCoT du Pays de Brest (exécutoire au 19 novembre 2019).....	20
Figure 11	: Localisation du secteur d'information des sols (mise à jour 20/08/2021).....	20
Figure 12	: Synthèses annuelles du Finistère 2020 – Modélisation régionale au regard des valeurs réglementaires (Air Breizh).....	21
Figure 13	: Cadastre solaire du Pays de Brest	23

Liste des tableaux

Tableau 1	: Normes de rejets de la station d'épuration de Plougonvelin (Arrêté préfectoral initial du 11/12/2000. Modificatif 02/02/2012).....	10
Tableau 2	: Taux de charge hydraulique et organique de la station d'épuration de Créac'h Meur (Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement CCPI 2020).....	11
Tableau 3	: Efficacité épuratoire de la station d'épuration de Créac'h Meur sur les différents paramètres (Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement CCPI 2020).....	12
Tableau 4	: historique des conformités de la station d'épuration de Plougonvelin, par paramètre (Source : Portail de l'assainissement collectif)	13

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PLOUMOGUER

INTRODUCTION : CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Au vu des dispositions introduites par les articles L. 104-1 à L. 104-8 et R. 104-1 à R. 104-33 du code de l'urbanisme, certains documents d'urbanisme doivent, en raison de leurs incidences sur l'environnement, faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Dans le cas présent, la DREAL s'est prononcée pour la réalisation d'une évaluation environnementale suite à l'examen dit « au cas par cas » du projet de modification du PLU.

Cette évaluation a été réalisée par Sylvie Brisset « Sytilia-Environnement » pour la communauté de commune du Pays d'Iroise. Les données ont été collectées au premier semestre 2022.

1 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE PLOUMOGUER

1.1 Localisation

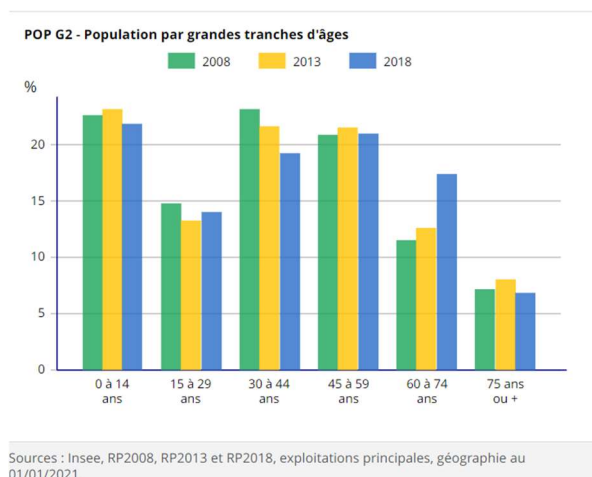
Située au Nord-Ouest du département du Finistère et du Pays de Brest, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (aussi dénommé le Pays d'Iroise Communauté) compte 19 communes et près de 49 753 habitants (Population légale INSEE 2019) pour une superficie de 32 000 hectares. Elle se structure autour des communes de Saint-Renan, ville d'environ 8 358 habitants, et de Ploudalmézeau, ville d'environ 6 440 habitants.

La commune de Ploumoguier compte quant à elle 2157 habitants.

1.2 Population

L'accroissement de la population entre 2013 et 2019 est de 178 habitants soit un accroissement de 9,1 %.

La répartition entre les différentes tranches d'âge est équilibrée. La répartition entre les catégories socio-professionnelles est proche de celle de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, avec plus d'agriculteurs et moins de retraités.



	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 474	100,0	1 503	100,0	1 550	100,0
Agriculteurs exploitants	110	7,5	88	5,9	100	6,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57	3,9	48	3,2	55	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	102	6,9	100	6,6	125	8,0
Professions intermédiaires	184	12,5	204	13,6	245	15,8
Employés	241	16,3	248	16,5	274	17,7
Ouvriers	200	13,6	240	16,0	165	10,7
Retraités	384	26,0	376	25,0	412	26,6
Autres personnes sans activité professionnelle	196	13,3	200	13,3	175	11,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

Figure 1 : Population par tranche d'âge et catégorie socio-professionnelle

2 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

2.1 L'environnement physique

La commune de Ploumoguier occupe un plateau élevé dont le point culminant (143 mètres), est situé au Nord-Est de la commune au lieu-dit Keramezec. Le bourg se situe entre 60 et 90 mètres d'altitude environ.

Les terres de la commune reposent sur des Gneiss de Lesneven et du Granite de Saint Renan.

Les sols sur la commune de Ploumoguier sont pour l'essentiel des sols peu profonds à profonds des plateaux littoraux issus de gneiss (UCS N°208), de texture limono-argileuse. Des sols sableux calcaires des cordons littoraux dunaires parfois cultivés ou associés à des sols hydromorphes de marais littoral sont présents dans le secteur des Blancs Sablons à Illien.

Un site est inscrit à l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG) : Filons de dolérite triasico-liasique de Brenterc'h – Ploumoguier (cf Figure 7).

2.2 L'eau

2.2.1 Les eaux superficielles et souterraines

La commune est drainée par plusieurs ruisseaux côtiers qui se dirigent vers l'ouest, à l'exception d'une partie la plus à l'est qui rejoint l'Aber Ildut.

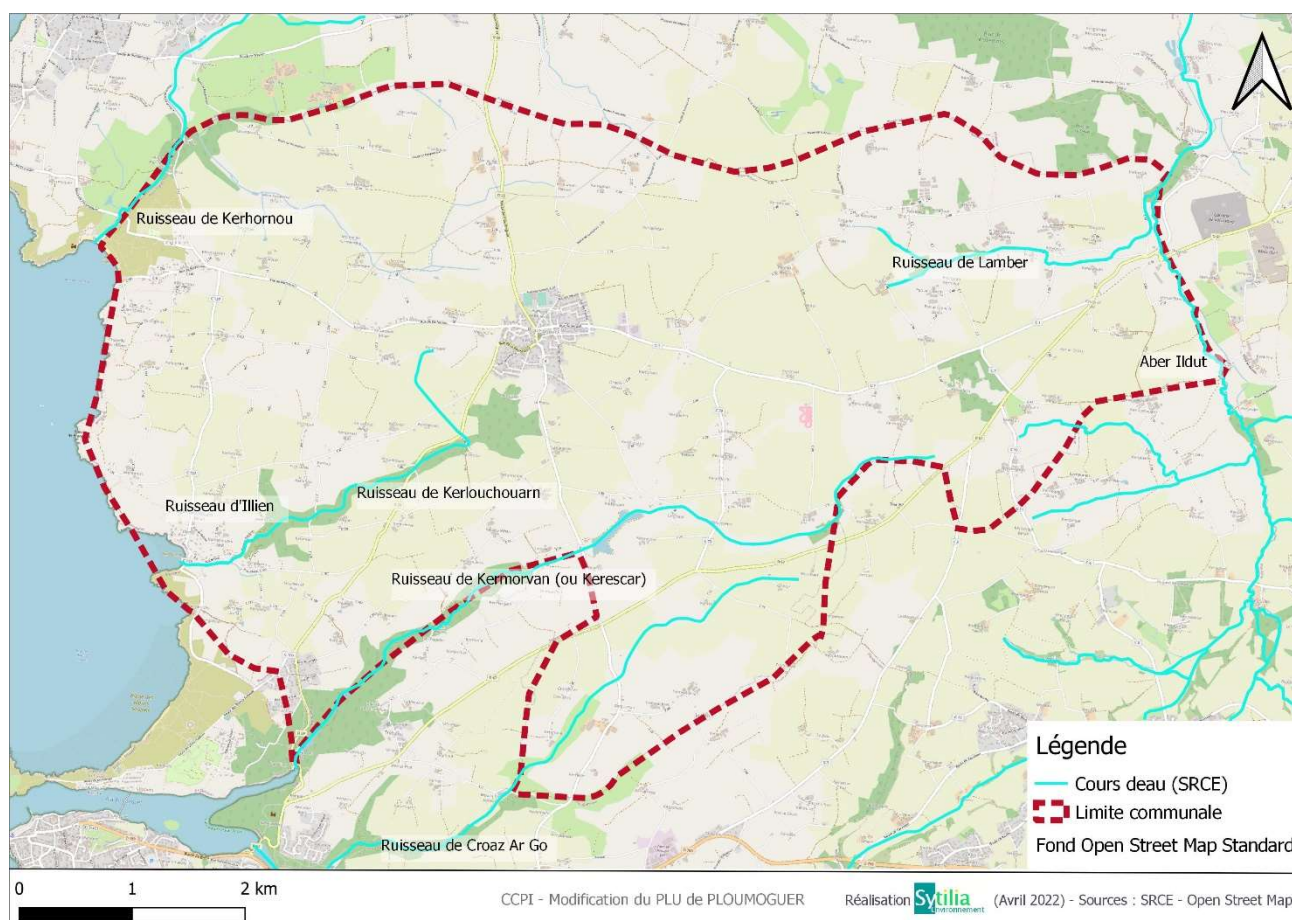


Figure 2 : Réseau hydrographique et limites de la commune de Ploumoguier

- **Qualité des eaux et objectifs (source SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 - Etat des lieux 2019)**
 - « L'Aber Ildut et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer » (FRGR0063) ;
Statut de la masse d'eau : Masse d'eau modifiée.
 - Etat écologique : Etat moyen en 2019, objectifs moins stricts en 2027, objectif moyen en ce qui concerne la Faune benthique invertébrés, motivé par la faisabilité technique.
 - Etat chimique : Bon état atteint en 2021.
 - Etat global : objectifs moins stricts en 2027.
 - « Le Kermorvan depuis la source jusqu'à la mer » (FRGR0064) ;
Statut de la masse d'eau : Masse d'eau fortement modifiée.
 - Etat écologique : Etat moyen en 2019, Bon potentiel. Echéance d'atteinte de l'objectif en 2027.
 - Etat chimique : Bon état atteint en 2021.
 - Etat global : Bon potentiel. Echéance d'atteinte de l'objectif en 2027.
- **SAGE du Bas Léon approuvé en février 2014 comprenant toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.**

■ Etiages

Le suivi des étiages réalisé par l'observatoire national des étiages (Onde) indique que le cours d'eau suivi sur la CCPI, Le Kerescar (ou Kermorvan) Commune de PLOUMOGUER [29201], a conservé un écoulement d'eau visible acceptable sur les 9 dernières années (2012-2020) à toutes les périodes observées (de mai à septembre).

- **Eaux souterraines : masses d'eau Le léon (FRGG001)**
 - Etat chimique : Etat 2019 : médiocre, objectif d'atteinte du bon état en 2027, en raison des conditions naturelles.
 - Etat quantitatif médiocre en 2019 : objectif d'atteinte du bon état en 2015.
 - Présence d'intrusions salines.

2.2.2 Les eaux marines

- **Qualité des eaux des masses d'eaux littorales (source SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027)**
 - « Les Abers (large) » (FRGC13) : état écologique et chimique bon depuis 2015.
 - « Iroise – Camaret » (FRGC17) : état écologique et chimique bon depuis 2015.
 - « Iroise (large) » (FRGC18) : état écologique et chimique bon depuis 2015.
 - La « Rade de Brest » (FRGC16), a pour objectifs :
 - Etat écologique : Bon état en 2027.
 - Etat chimique : objectifs moins stricts en 2027 en raison de la présence de Hexachlorocyclohexane et Plomb. L'objectif d'état chimique est mauvais, motivé par la faisabilité technique.
 - Etat global : objectifs moins stricts en 2027.

2.2.3 Usages liés à l'eau

■ La baignade :

Nom de la baignade	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Porsmoguer-Kerhornou	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Bon
Illien	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant

La baignade d'Illien est de mauvaise qualité. Des études des marqueurs biologiques, réalisées entre 2016 et 2020, indiquent que ces pollutions sont à la fois d'origine humaine et animale (bovins surtout). Différentes actions ont été engagées par la commune, notamment en matière d'assainissement (cf § 2.2.4)

Des actions de sensibilisation des éleveurs, notamment pour la gestion des épandages sur bassin versant du ruisseau d'Illien, ont également été menées. Cette gestion a montré son intérêt sur le bassin versant du Kermorvan.

Une étude du profil de baignade de la Plage d'Illien a été réalisée en 2021¹. Un diagnostic a recherché et mesuré les différentes sources de pollution potentielle de la plage. Une modélisation de la dispersion a été faite. Les sources avérées sont les assainissements non collectifs, le lessivage du bassin versant des ruisseaux de Ploumoguier et d'Illien, le pâturage et l'abreuvement du bétail et les colonies d'oiseaux. Diverses actions ont déjà été réalisées ces dernières années et d'autres sont envisagées.

■ Les zones conchylicoles :

NUMERO DE LA ZONE	NOM DE LA ZONE	COMMUNE	GROUPE DE COQUILLAGE	CLASSEMENT
N°29.03.020	Les Blancs Sablons	Le Conquet Ploumoguier	2 Bivalves fouisseurs	Zone à exploitation soumise à autorisation préalable et sous conditions particulières

- 1 site de pêche à pied suivi par l'IFREMER dans le cadre d'analyses bactériologiques : La pêche à pied récréative des coquillages vivants destinés à la consommation humaine y est strictement interdite par arrêté préfectoral du 28 juillet 2021.

2.2.4 La ressource en eau potable

Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable CCPI 2020.

- Compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018

■ Modes de gestion :

Délégation à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant sur les communes de l'île Molène, Locmaria-Plouzané / Plougonvelin / Le Conquet / Trébabu / Ploumoguier / Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Brélès / Lanildut / Porspoder / Plourin / Landunvez.

■ Ressource

Le volume prélevé sur la CCPI est de 1 460 479 m³ en 2020, la prise d'eau de Kermorvan étant la principale ressource, puisqu'elle représente 80% des volumes prélevés.

Le volume acheté à des collectivités extérieures à la CCPI est de 1 260 459 m³.

En 2020, le territoire communautaire a importé 47,21% du volume mis en distribution. En l'état actuel des réseaux et des interconnexions de sécurité mise en place sur le territoire, l'achat d'eau ne pourra descendre en dessous du seuil de 45%. Le schéma directeur patrimonial d'eau potable a pour mission d'évaluer les interconnexions de distribution propre au territoire de la Communauté de Communes du

¹ Rapport Révision du profil de baignade de la Plage d'Illien – LABOCEA - Version provisoire - Avril 2022

Pays d'Iroise, pour permettre d'utiliser la ressource de Kermorvan lorsque celle-ci est abondante pour alimenter d'autres secteurs du territoire.

■ **Consommation**

La population desservie par un réseau d'eau potable est estimée à environ 46 399 habitants en 2020, dont 2044 pour Ploumoguier (cette population desservie concerne aussi les entreprises, exploitations agricoles et la collectivité).

La consommation moyenne par abonnés, sur le territoire de la CCPI est de 76,73 m³/an. Elle tend à diminuer.

2.2.5 La gestion des eaux usées

■ **Zonage d'assainissement**

Les zones d'assainissement collectif, validées en 2015, comprennent le bourg de Ploumoguier et les secteurs d'Illien et Lanfeust (cf figure ci-après).

■ **Le réseau d'assainissement**

L'assainissement de la commune de Ploumoguier est géré par la régie communautaire. Le réseau de collecte des eaux usées sur la commune de Ploumoguier (comme sur l'ensemble de la CCPI) est séparatif.

Le raccordement du réseau d'assainissement de Ploumoguier sur la station d'épuration de Créac'h Meur à Plougonvelin est effectif depuis juillet 2012 (auparavant, la commune disposait d'une station d'épuration par lagunage). La population desservie est d'environ 1070 habitants (en 2020).

L'exploitation était confiée jusqu'en 2021 à Veolia. Lors du changement d'exploitant, la CCPI a contrôlé l'état des réseaux, postes de refoulements et stations d'épuration.

Le réseau actuel a une longueur de 11 km sur la commune de Ploumoguier et compte 4 postes de relevage principaux (dont un privé). Le poste de refoulement principal de Ploumoguier renvoie vers le poste de Lanfeust qui vient d'être équipé d'une bache de stockage pour éviter les débordements en cas de dysfonctionnement.

Commune	Nom du poste	Nombre de pompes	Débit (m ³ /h)	Emplacement
Ploumoguier	PR BRASSERIE		-	PR privé
Ploumoguier	PR FONTAINE BLANCHE	1+1	-	Espace Vert
Ploumoguier	PR Lot. PLOUMOGUER	1+1	-	Espace Vert
Ploumoguier	PR PLOUMOGUER	1+1	12 m ³ /h	Accotement
Le Conquet	PR DIP LANFEUST	1+1	15 m ³ /h	Accotement

Ces postes sont tous équipés de télésurveillance. Le poste de Fontaine Blanche est équipé d'un détecteur de surverse et d'une bache de stockage.

Le poste de Lanfeust renvoie sur le réseau de la commune de Trébabu puis le poste de relevage de l'Etang de Kerjean.

Le débit d'eau sanitaire collecté sur la commune de Ploumoguier est estimé à 80,90m³/j, soit 10% du débit reçu par le système d'assainissement de Plougonvelin (données 2019).

Des travaux de renouvellement du réseau, destinés à éviter les intrusions d'eaux parasites, ont lieu régulièrement. En 2021, 670 000 € ont été utilisés à cet effet et d'autres tronçons sont prévus sur 2022.

Les travaux pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif du secteur d'Illien – Kerlouchouarn – Kergolo sont en cours et devraient s'achever en septembre 2022. Le nouveau réseau se branche sur le réseau

existant sur la route départementale numéro 28 vers Lanfeust. Le poste de refoulement créé à Illien sera équipé d'une bache de stockage.

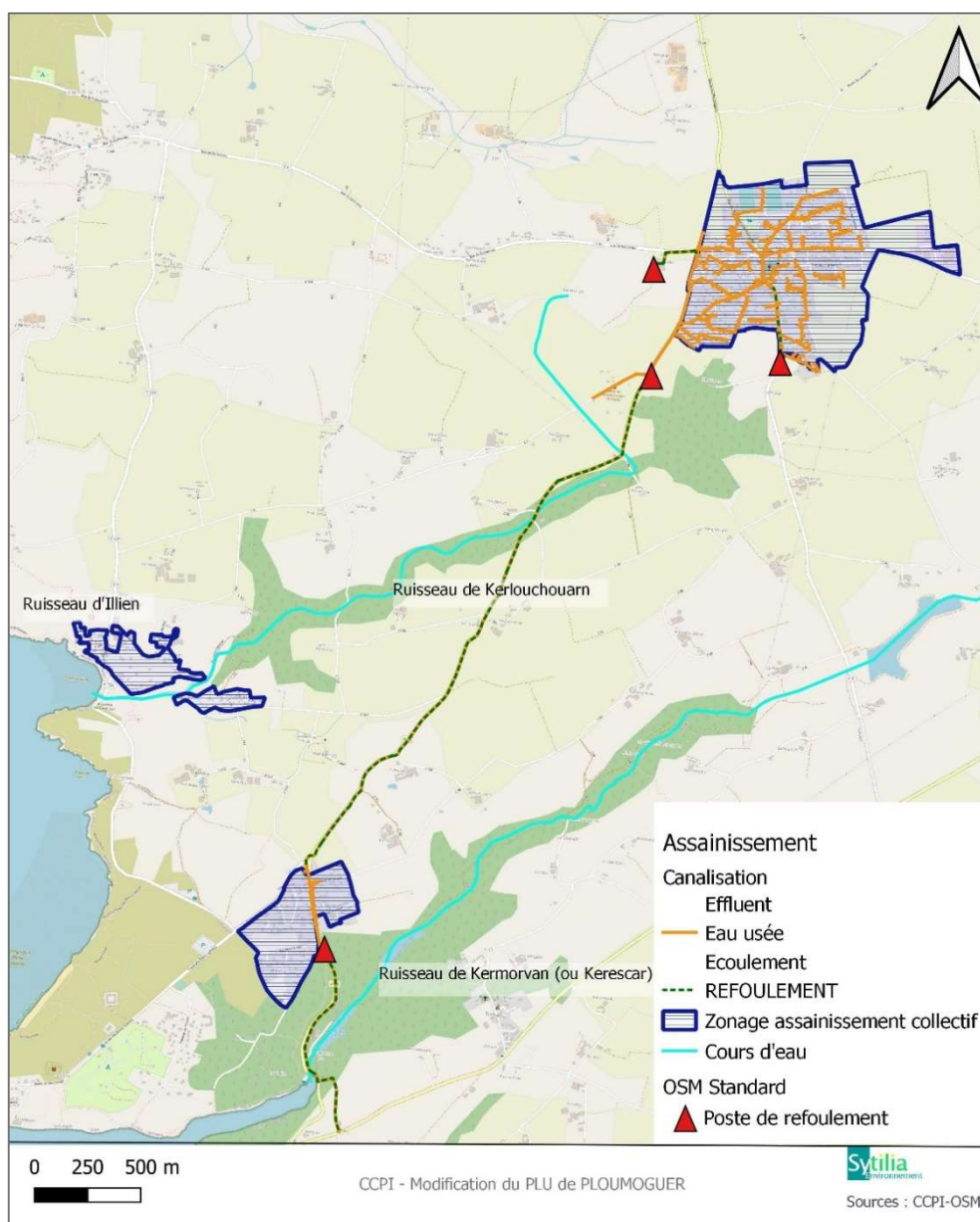


Figure 3 : Zone d'assainissement collectif et réseau d'eaux usées de Ploumoguier

■ La station d'épuration

Créée en 1983, la station d'épuration de Plougouvelin est de type boues activées dimensionnée pour traiter une charge organique de 840 kg de DBO₅, soit les eaux usées de 14 000 équivalents habitants et un débit de 2 300 m³/j.

Ses normes de rejets sont :

Composé suivi	Normes de rejet (concentrations)	Normes de rejet (rendement)
DBO ₅	25 mg/l	92 %
DCO	90 mg/l	85 %
MES	25 mg/l	95 %
NTK	10 mg/l	80 %
NGL	15 mg/l	80 %
Ptot	1 mg/l	93 %

Tableau 1 : Normes de rejets de la station d'épuration de Plougouvelin (Arrêté préfectoral initial du 11/12/2000, Modificatif 02/02/2012).

La station d'épuration est située entre le lieu-dit Poulherbet et la pointe de Creac'h Meur. Elle est exploitée en régie par la CCPI depuis 2021

La filière de traitement des effluents est de type boues activées. Les ouvrages de la filière eau sont les suivants :

- Arrivée gravitaire d'effluent,
- Dégrilleur,
- Dessableur-Dégraisseur,
- Bassins biologiques,
- Traitement du phosphore,
- Clarificateur,
- Traitement UV,
- Rejet vers le milieu naturel.

Les boues de la station d'épuration sont épaissies et traitées par centrifugeuses. Les boues sont évacuées vers une filière de compostage.

La filière boue comprend les ouvrages suivants :

- Epaississeur,
- Centrifugeuse,
- Benne de stockage.

■ Le fonctionnement de la station d'épuration

Station de Creach Meur	2017	2018	2019	2020
Débit nominal (m ³ /j)	2300	2300	2300	2300
Débit entrant (m ³ /j)	1033	1283	1432	1463
Taux de charge hydraulique moyen(%)	44,91%	55,78%	62,26%	63,61%
Taux de charge hydraulique pointe(%)	-	-	65,00%	142,00%
Charge nominale DBO ₅ (kg/j)	840	840	840	840
Charge DBO ₅ entrante (kg/j)	340	409	312	372
Taux de charge polluante (%)	40,48%	48,69%	37,14%	44,29%
Taux de charge polluante pointe (%)	-	-	96,00%	69,00%

Tableau 2 : Taux de charge hydraulique et organique de la station d'épuration de Créac'h Meur (Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement CCPI 2020)

La station d'épuration de Créac'h Meur reçoit une quantité d'eau qui dépasse parfois ses capacités. Il s'agit d'eau claire (eau de pluie essentiellement et également de nappe).

Les mesures réalisées en 2021 montrent que les plus fortes intrusions d'eaux parasites et les débordements de postes de refoulement se font à l'occasion de grosses pluies en période de nappe haute principalement (hiver).

	Efficacité épuratoire - Station de Creach Meur	Seuil arrêté préfectoral	2017	2018	2019	2020
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	Concentration DBO ₅ en sortie (mg/L)	25	4,32	4	6,37	2,7
	Rendement épuratoire DBO ₅ (%)	92,00%	98,3%	98,8%	97,9%	99,1%
Demande Chimique en Oxygène(DCO)	Concentration DCO en sortie (mg/L)	90	42,64	42,76	54,44	31,4
	Rendement épuratoire DCO (%)	85,00%	94,5%	95,4%	93,3%	96,1%
Matières en suspension (MES)	Concentration MES en sortie (mg/L)	25	6,6	6,46	7,98	3,9
	Rendement épuratoire MES (%)	95,00%	98,2%	98,7%	98,0%	99,1%
Azote global (NGL)	Concentration NGL en sortie (mg/L)	15	19,69	21,82	15,34	7,8
	Rendement épuratoire NGL (%)	80,00%	80,2%	80,0%	83,9%	94,2%
Azote organique et ammoniacal (NK)	Concentration NTK en sortie (mg/L)	10	13,54	17,07	10,44	6,8
	Rendement épuratoire NTK (%)	80,00%	87,1%	84,3%	87,5%	94,9%
Phosphore total (PT)	Concentration Pt en sortie (mg/L)	1	1,15	1,38	1,08	0,7
	Rendement épuratoire Pt (%)	93,00%	89,0%	88,7%	89,7%	92,9%
	Conformité à l'arrêté préfectoral		83,3%	50,0%	66,7%	100,00%

Tableau 3 : Efficacité épuratoire de la station d'épuration de Créac'h Meur sur les différents paramètres (Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement CCPI 2020)

La charge reçue en entrée station est d'environ 71% (Centile 95), soit 9 940 EH. (source ²). Cette pointe se produit en période estivale.

L'efficacité du traitement des eaux usées par la station d'épuration est bonne.

Toutefois, en période estivale, malgré la mise en place d'un deuxième bassin d'aération, des non-conformités sont observées certaines années (données 2015-2019 source ¹).

En 2021

Situation estivale:

432 kg DBO5/j soit 51 % de la capacité nominale (en hausse de 10 % par rapport à 2020)

Pointe du 4 juillet 2021 : 607 kg DBO5/j soit 72 % de la capacité nominale (charge élevée par rapport aux autres bilans de la période estivale)

Hors période estivale:

342 kg DBO5/j soit 41 % de la capacité nominale (stable par rapport à 2020).

La station d'épuration de Plougonvelin dispose donc d'une réserve de capacité d'épuration. En période estivale, elle représente l'équivalent de 6860 habitants.

L'épuration produit en 2020, 106 tonnes de matière sèche de boue, qui sont valorisées en compostage.

² Études de diagnostic et schéma directeur des eaux usées - Pays d'Iroise Communauté – IRH Ingénieurs Conseils- Avril 2020

Le rejet de la station d'épuration se fait par un émissaire en mer, sur le littoral de la commune de Plougonvelin en rade de Brest.

Conformité réglementaire du système d'assainissement :

Le système d'assainissement de Créac'h Meur est considéré comme non conforme en 2020, au niveau du système de collecte, en raison d'intrusions d'eaux parasites dans le réseau et de déversement de postes de refoulements. Il s'agit en particulier des postes de Trez Hir et de Drellach (communes de Plougonvelin et Le Conquet), lesquels sont sécurisés en 2022 (ces deux postes ne reçoivent pas d'effluents en provenance de Ploumoguier).

Au niveau de la station de traitement des eaux, les rendements et concentrations de rejets sont conformes.

Historique des conformités par paramètre

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DBO5	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
DCO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
NGL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
PT	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Tableau 4 : historique des conformités de la station d'épuration de Plougonvelin, par paramètre (Source : Portail de l'assainissement collectif)

Les études de diagnostic et un schéma directeur des eaux usées est en cours de réalisation sur l'ensemble de la CCPI. Il permettra de définir les actions à mettre en place pour réduire les intrusions d'eaux claires parasites dans les réseaux et sécuriser les postes de refoulement (poste de Trez Hir notamment).

■ Assainissement non collectif

L'assainissement non collectif est contrôlé par la CCPI. 62% des installations ne sont pas conformes, ou non contrôlées car inaccessibles lors de la visite.

Le raccordement du secteur d'Illien au réseau d'assainissement collectif va permettre de régler le problème des assainissements non collectifs défectueux et susceptibles de polluer la plage.

2.2.6 La gestion des eaux pluviales

Un schéma directeur d'assainissement pluvial a été établi sur la commune.



La longueur totale de réseau de collecte des eaux pluviales sur la commune de Ploumoguier est de 14 715 mètres. La commune dispose de 10 ouvrages de gestion des eaux pluviales (rétention ou infiltration) (données 2016). Source 3

Les exutoires des réseaux qui desservent le bourg de Ploumoguier sont, en grande majorité, situés sur le bassin versant du ruisseau de Kerlouchouarn (ou dit de Ploumoguier).

Le schéma directeur d'assainissement pluvial a mis en évidence quelques points de débordement potentiels et des rejets de mauvaise qualité. Il a défini les travaux à réaliser pour résorber les dysfonctionnements recensés. Il prévoit également les dispositions nécessaires pour accueillir les extensions d'urbanisation prévues au PLU en vigueur.

³ Schéma directeur d'assainissement pluvial Phase 1 – Etat des lieux du réseau des eaux pluviales

2.2.7 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur le thème de l'eau

 Les atouts ou potentialités	Inconvénients, contraintes ou vulnérabilités 
Une ressource en eau potable importante. Des cours d'eau de bonne qualité chimique. Un système d'assainissement ayant une réserve de capacité. Une gestion des eaux pluviales prévue.	Une eau de baignade de qualité insuffisante sur une petite plage, de même que les zones conchylicoles. Une ressource en eau potable insuffisante à l'échelle de la communauté de communes. Un réseau d'assainissement intercommunal sensible aux eaux parasites.

2.3 Paysage et patrimoine

2.3.1 Paysage

La CCPI élabore un Plan Paysage. Le diagnostic caractérise le paysage :

Le paysage dominant est un paysage agricole de plateau, le plateau Léonard. Il est caractérisé par :

- Son relief : plan et homogène, légèrement vallonné ; partie sud surélevée.
- La Typologie de sa végétation : Paysage agricole de cultures intensives ; grandes parcelles cultivées ; maillage bocager hétérogène, plus ou moins dense, avec des limites parcellaires de qualité très variable, plus ou moins plantées ; boisements succincts de feuillus essentiellement.
- Son urbanisation et ses activités : multitude de hameaux, très souvent greffés à des corps de fermes ; urbanisation linéaire (moins nette à Ploumoguier), mitage des terres agricoles, phagocytage des hameaux anciens.
- Son patrimoine et ses sites remarquables : riche petit patrimoine constitué notamment de nombreuses croix, de calvaires, des chapelles, des lavoirs, etc.
- Analyse visuelle : paysage ouvert et vues lointaines ; Point de vue de Keramézec qui offre une vue privilégiée sur le paysage du plateau Léonard ; points de vue fréquents sur l'océan (entre les communes de Plouarzel et Ploumoguier notamment).

Les autres entités paysagères de la commune sont « La côte sauvage », sur le littoral avec un Paysage de falaises et promontoire privilégié sur le paysage marin ; et « la Ria ».

Le tissu urbain forme des tâches soit linéaires le long des voies et du littoral, soit en 3 couronnes au niveau du centre-bourg, comme à Ploumoguier.

La qualité paysagère de ces différents ensembles est très différente et les transitions souvent absentes.

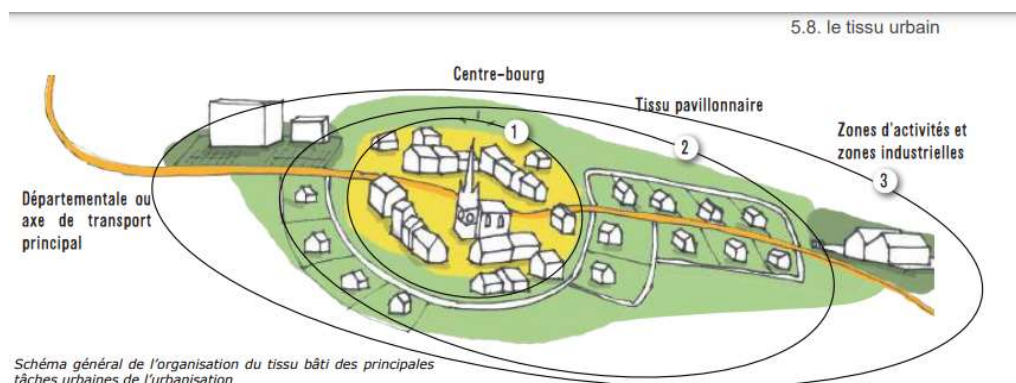


Figure 4 : Principe de l'organisation du tissu urbain au niveau des principaux centre-bourg (Source : Diagnostic du plan paysage – CCPI-A3Paysage)



Figure 7 : les objectifs de qualité paysagère

Figure 5 : Les objectifs de qualité paysagère du Plan Paysage de la CCPI (source CCPI)

Les actions de ce Plan Paysage sont définies et validées par le conseil communautaire du 14/12/2022.

2.3.2 Patrimoine sur la commune

Monument Historique inscrit : Maison Quéré à Goarem Poul ar Maout 21/05/1996.



Le périmètre de protection d'un monument historique classé, le manoir de Kerveatoux, situé sur la commune de Plouarzel, touche le territoire de Ploumoguier.

De nombreux manoirs, des églises, chapelles, croix, fontaines, moulins... sont aussi des éléments du patrimoine de la commune.

Sites classés : Dunes des Blancs Sablons, étang de Kerjean, ria du Conquet et presqu'île de Kermorvan ainsi que le Domaine Public Maritime (30/08/1977).

Plusieurs sites archéologiques sont répertoriés sur la commune dont un en centre bourg, au niveau de la rue des Ajoncs et de l'impasse des Landes. Notamment en centre bourg, l'église paroissiale, une chapelle et quelques maisons des XVI^{ème} XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle.

2.3.3 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes du paysage et du patrimoine

 Les atouts ou potentialités	Inconvénients, contraintes ou vulnérabilités 
Un paysage littoral exceptionnel. Un paysage rural avec des vues lointaines, sur la mer en particulier. Un centre bourg bien identifié. Un patrimoine riche.	La qualité paysagère des entrées de bourg. La qualité paysagère de certaines installations agricoles. Risques de dégradation d'éléments du patrimoine.

2.4 Le milieu naturel

2.4.1 L'occupation du sol

La commune de Ploumoguer est essentiellement occupée par des terres agricoles. Quelques boisements occupent les versants des vallées (vallée du ruisseau de Kermorvan notamment). Des espaces naturels sont présents, surtout à proximité du littoral.

Beaucoup d'entre eux sont répertoriés et bénéficient d'une protection.

Carte d'occupation des sols ci-après :

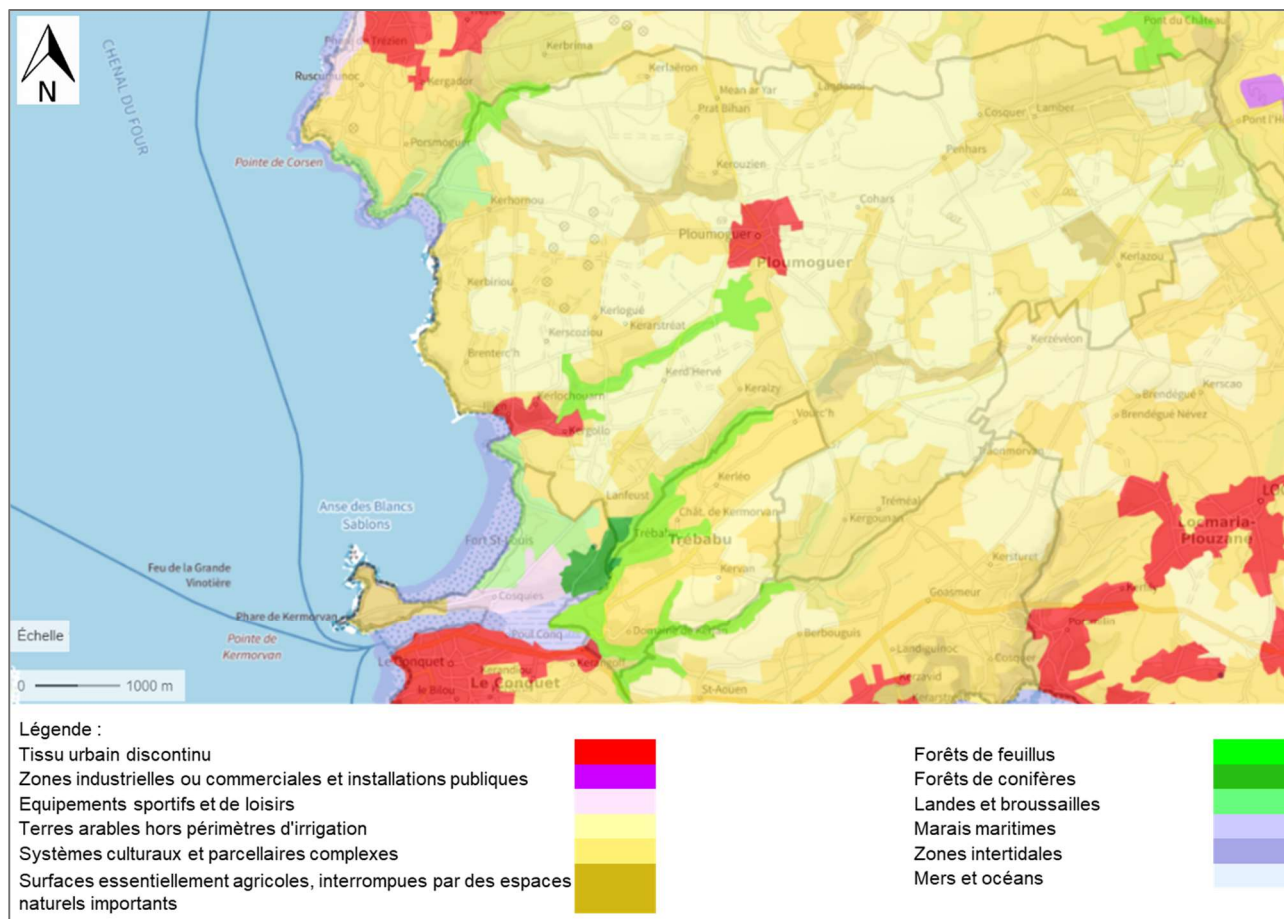


Figure 6 : Occupation du sol – Donnée Corine Land Cover 2018 – source Géoportail

2.4.2 Les espaces naturels remarquables

2.4.2.1 Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I

Les ZNIEFF sont des espaces naturels régionaux remarquables, c'est à dire dont l'intérêt repose tant sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes que sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées. Ce ne sont pas des espaces légalement protégés, mais ils abritent de nombreuses les espèces protégées.

numéro	Nom	Communes	Superficie
530030053	Dune des Blancs Sablons et pointe de Kermorvan	Conquet Ploumoguer	127 ha
530020051	Etangs de Keronvel	Ploumoguer	5 ha
530030064	Côtes des pointes de Corsen et Brenterc'h des anses de Porspaul à Illien	Plouarzel Ploumoguer	204 ha

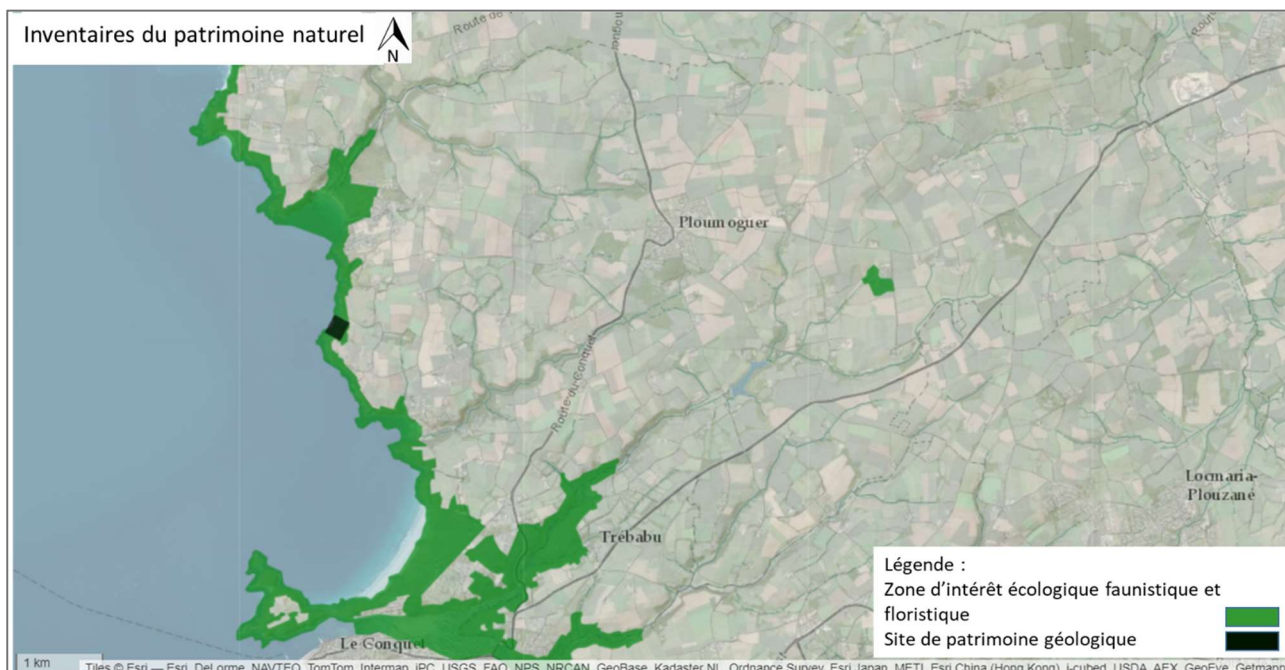


Figure 7 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et inventaire du patrimoine géologique (Source : INPN)

2.4.2.2 Les protections réglementaires

- 1 réserve de biosphère : celle des îles et de la mer d'Iroise : la zone de transition de cette réserve concerne la commune de Ploumoguer sur l'estran.
- Le Parc Naturel Marin d'Iroise
- 2 sites Natura 2000 :
 - directive habitats (zone spéciale de conservation) : Identifiant : FR5300045 - Pointe de Corsen, Le Conquet
 - directive oiseaux (zone de protection spéciale) : Identifiant : FR5310072 - Ouessant-Molène : sur Ploumoguer, il concerne principalement le milieu marin.

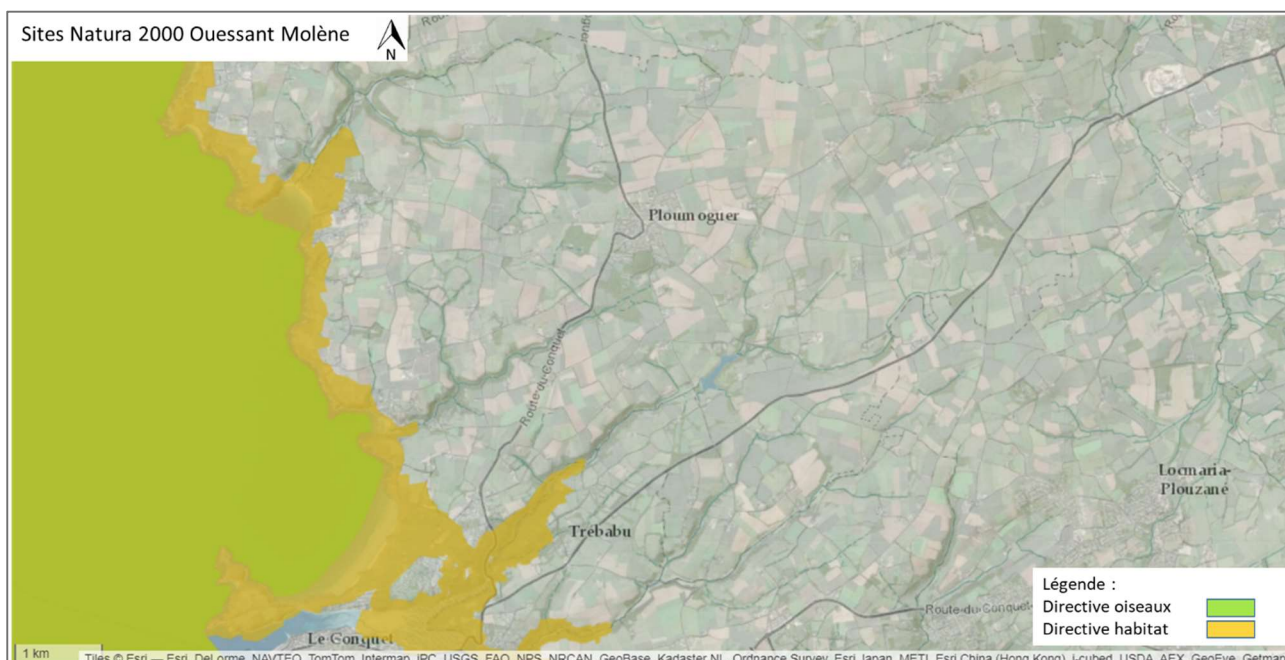


Figure 8 : Sites Natura 2000, directive Oiseaux et directive Habitat, Ouessant-Molène (Source : INPN)

- Site : FR5300045 - POINTE DE CORSEN, LE CONQUET
Il s'agit d'un vaste système de falaises et dunes perchées bordé au sud par la ria du Conquet.

Qualité et importance

Les falaises maritimes atlantiques soumises aux embruns et aux facteurs climatiques abritent une végétation littorale de fissures, présente uniquement en région nord-ouest atlantique. Sur la partie inférieure des falaises, souvent en zone abritée, on observe une des plus remarquables stations d'Oseille des rochers de Bretagne (espèce d'intérêt communautaire).

Les dunes mobiles et les dunes fixées (habitats prioritaires), les prés salés atlantiques, les pelouses présentent ici de remarquables associations d'espèces rares voire endémiques de Bretagne.

Vulnérabilité :

La vulnérabilité des habitats tient essentiellement dans la fréquentation non contrôlée des hauts de plage et des dunes. Une meilleure gestion se met en place dans le cadre du document d'objectifs (rectification du sentier côtier, canalisation,...).

Par ailleurs des espèces invasives (herbe de la Pampa notamment) ont fait l'objet de travaux d'arrachage).

- FR5310072 - OUessant-MOLÈNE

La ZPS englobe un chapelet d'îles et d'îlots qui s'étire du sud-est vers le nord-ouest sur une vingtaine de kilomètres, ainsi que toute la zone marine entre ces îles et la côte du Finistère. Ouessant est l'île la plus occidentale, éloignée d'une vingtaine de kilomètres des côtes léonardes, elle se situe dans le prolongement de l'archipel de Molène.

Qualité et importance

L'île d'Ouessant et l'archipel de Molène sont des sites majeurs pour la reproduction, le repos et l'hivernage de nombreux oiseaux de mer.

Ces sites doivent leur richesse pour partie à celle de la mer d'Iroise, mais aussi au caractère exceptionnel des nombreux îlots marins qui constellent l'archipel de Molène et les abords d'Ouessant. Leur localisation, leur configuration et les importants efforts de gestion et de protection qui ont été mis en place en font des sites d'importance nationale et internationale pour la conservation des oiseaux de mer.

Treize de ces espèces se reproduisent tous les ans dans les falaises de l'île d'Ouessant ou sur les îlots du site. On y retrouve les trois espèces de goélands, la Mouette tridactyle, le Fulmar boreal (qui est ici en limite sud de reproduction régulière), le Pétrel tempête, le Puffin des anglais, le Grand cormoran, le Cormoran huppé, le Guillemot de Troil, les Sternes pierregarin et naine et le Crabe à bec rouge. Il convient aussi d'y ajouter des espèces qui se reproduisent, dans la zone, de façon plus irrégulière comme le Macareux moine et les Sternes caugek et arctique.

L'extension de la zone de protection spéciale jusqu'au littoral a eu pour conséquence d'accroître considérablement son intérêt et de tenir compte des conditions écologiques nécessaires à ces oiseaux marins.

2.4.2.3 *Les protections foncières*

- Le littoral est concerné par les zones de préemption du Conseil Départemental du Finistère au titre de la protection des espaces naturels sensibles. Le périmètre de la zone de préemption couvre une superficie d'environ 105 hectares.
- Le Conservatoire du Littoral est l'opérateur foncier et a acquis plusieurs secteurs sur la commune, en particulier la pointe de Kermorvan ou les dunes des Grands Sablons.

2.4.3 La trame verte et bleue

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) définit la trame verte et bleue à l'échelle de la région Bretagne. Les objectifs du SRADDET sont indiqués sur la carte ci-après.

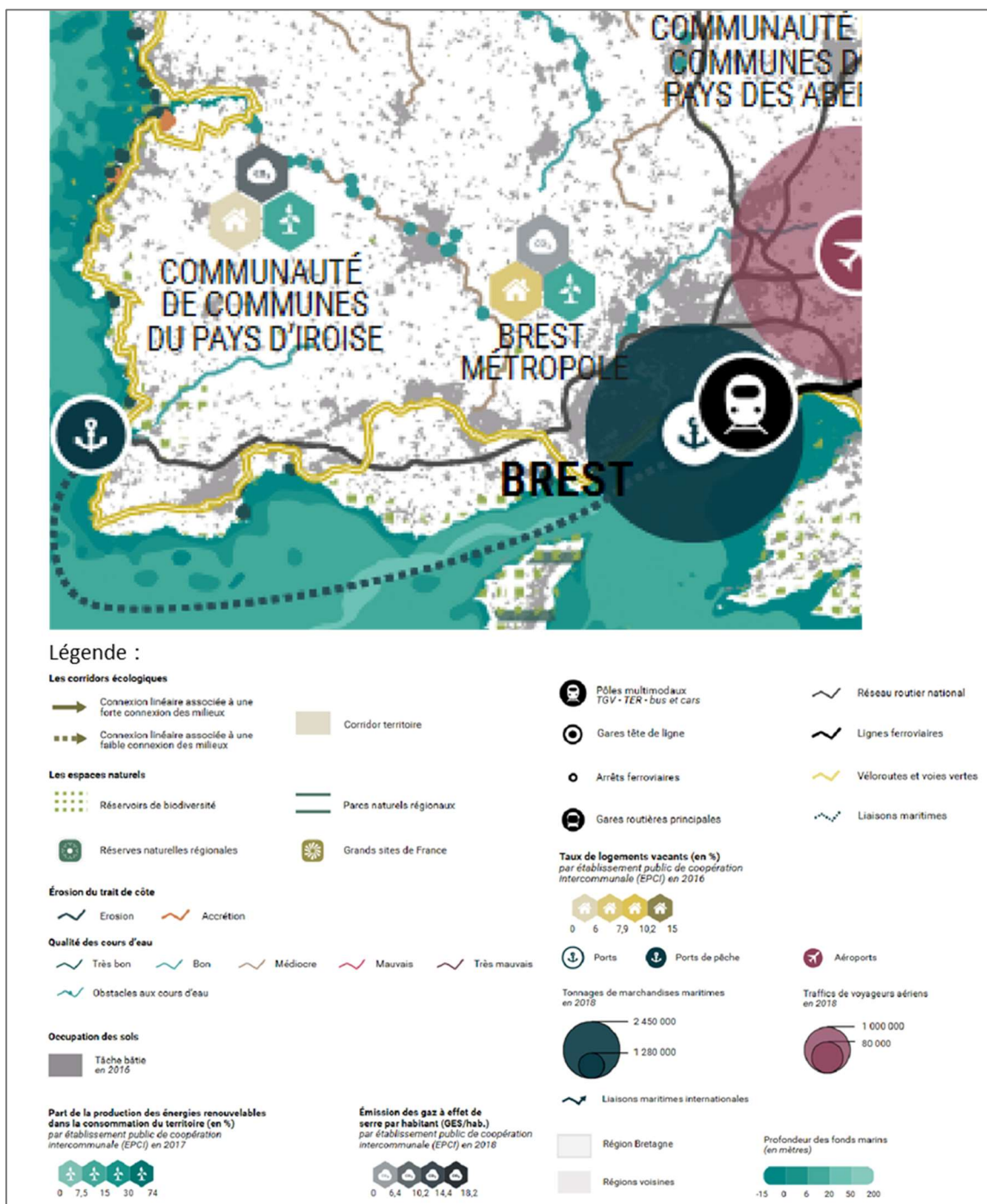


Figure 9 : Les objectifs du SRADDET (source : Bretagne-Environnement.fr)

Aucun corridor écologique ne concerne la commune de Ploumoguier. Un réservoir de biodiversité, au niveau du ruisseau de Kermorvan, est identifié.

Le Scot du Pays de Brest a cartographié les espaces de biodiversité :

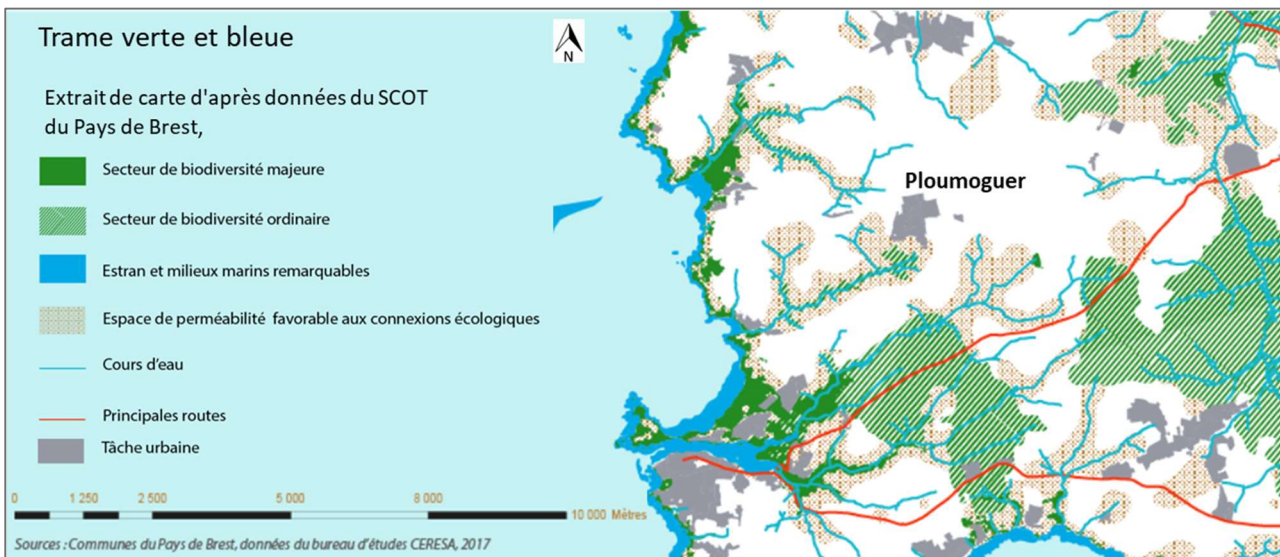




Figure 10 : Trame verte et bleue au SCOT du Pays de Brest (exécutoire au 19 novembre 2019).

Le bourg de Ploumoguer jouxte un espace de perméabilité favorable aux connexions écologiques.

2.4.4 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur le thème du milieu naturel

 Les atouts ou potentialités	Inconvénients, contraintes ou vulnérabilités 
Des espaces littoraux remarquables par leur biodiversité, et protégés. Des vallées supports de connexions écologiques.	Une pression touristique et urbaine sur les espaces littoraux et agricoles.

2.5 Pollutions, nuisances et risques

2.5.1 La pollution des sols

Secteurs d'Informations des Sols (SIS) : ancienne décharge de Keronvel, parcelle ZX29 (collecte et stockage d'ordures ménagères, déchets hospitalier et/ou de laboratoire pharmaceutiques).

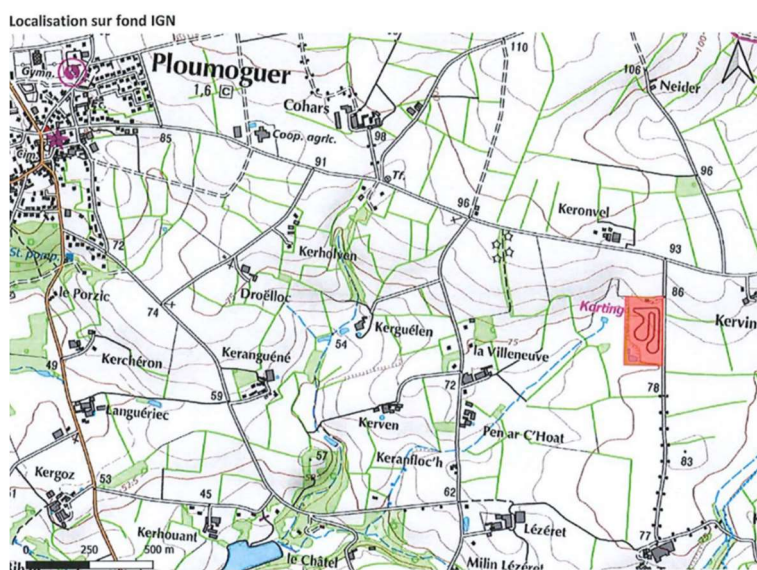


Figure 11 : Localisation du secteur d'information des sols (mise à jour 20/08/2021)

2.5.2 La pollution de l'air

La station de mesure la plus proche se situe à Brest. L'air y est globalement de bonne qualité. Le rapport annuel Air Breizh 2020 indique, par rapport aux valeurs recommandées par l'OMS :

- Particules PM10 : Respect des valeurs long terme
- Particules PM2.5 : Dépassement de la valeur long terme sur les la station Macé (nombre dépassement sur l'année de la moyenne journalière $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$)
- Dioxyde d'azote NO2 : Respect des valeurs long terme et court terme
- Ozone O3 : Dépassement de la valeur recommandée court terme (moyenne glissante sur 8 h de $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

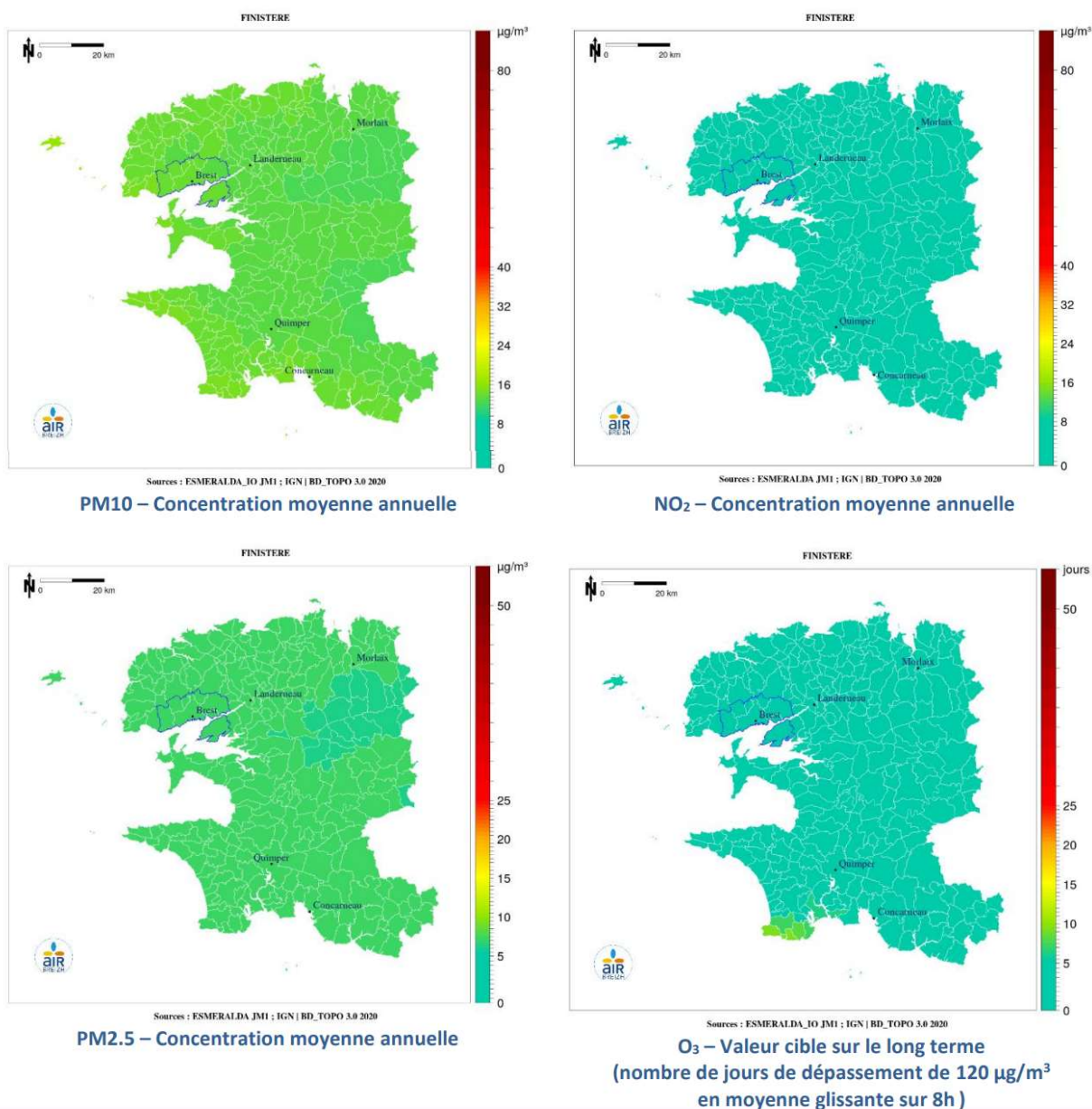


Figure 12 : Synthèses annuelles du Finistère 2020 – Modélisation régionale au regard des valeurs réglementaires (Air Breizh)

2.5.3 Les déchets

Le ramassage et le traitement des déchets est une compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Les quantités d'ordures ménagères diminuent au profit du recyclage des emballages, journaux et verre depuis de nombreuses années. La production de déchets sur le territoire est de 190 kg/hab/an pour les ordures ménagères en 2020. Les quantités de recyclables (hors verre) sont passées de 55 kg/hab/an en 2018 à 50 kg/hab/an en 2020.

Le traitement des ordures ménagères se fait par incinération à l'Unité de Valorisation Energétique des Déchets (UVED) située au Sprenot à Brest.

La SARL Iroise Nature à Ploumoguier accueille les déchets végétaux pour les composter. Le compost ainsi obtenu est valorisé en amendement des zones légumières.

L'enfouissement ne concerne que 13% des déchets émis sur le territoire.

2.5.4 Les nuisances

- Bruit : La commune n'est traversée par aucune infrastructure routière bruyante.
- 17 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la plupart pour activités agricole,
- Champs électromagnétiques :

Un pylône est implanté au nord-ouest du bourg de Ploumoguier. Il supporte les installations de 3 opérateurs de téléphonie mobile et une antenne hertzienne. Une mesure de champs électromagnétique a été effectuée rue des Bleuets.

Le niveau global d'exposition est égal à 0,39 V/m. Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002 (Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m). (Source : Agence nationale des fréquences - Cartoradio.fr).

- Pollution lumineuse :

Ploumoguier est situé dans un « corridor noir », un espace où la pollution lumineuse est faible.

2.5.5 Risques naturels recensés sur la commune

- Inondation par submersion marine, risque augmenté par l'élévation du niveau de la mer et le recul du trait de côte
- Mouvement de terrain : glissements de terrains ou éboulement de falaises littorales
- L'aléa de retrait ou gonflement des argiles est faible ou absent, selon les terrains
- Affaissements et effondrements (cavités souterraines hors mines) : présence de cavités liées à des ouvrages civils et militaires.
- Potentiel radon fort
- Risque de séisme faible



Les terres situées au sud et à l'ouest du bourg de Ploumoguier, ainsi que celles des vallées du ruisseau de Kermorvan et ses affluents, sont soumises à des risques d'inondation par remontée de nappe.

2.5.6 Les risques technologiques

Les installations classées sur la commune ne présentent pas de risques particuliers.

Les éoliennes présentent un risque de chute de pale, ou de chute de morceaux de glace par temps très froid.

2.5.7 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes des pollutions risques et nuisances

 Les atouts ou potentialités	Inconvénients, contraintes ou vulnérabilités 
Bonne qualité de l'air. Peu de pollution lumineuse ou électromagnétique. Peu de nuisances sonores. Peu de risques technologiques.	Présence d'un site pollué. Production de déchets élevée. Risques naturels présents mais peu importants (sauf sur le rivage). Potentiel radon élevé.

2.6 Climat et énergie

2.6.1 Climat

Le climat est de type océanique et tempéré, avec une météorologie ventée, des étés frais mais des hivers doux. L'évolution climatique récente de la CCPI montre une augmentation des températures moyennes annuelles de + 1 °C entre 1959 et 2009. Les occurrences de chaleur augmentent aussi, avec une moyenne de 65 jours/an pendant lesquels la température maximale journalière est supérieure à 20 °C, contre 25 jours/an vers 1930 ; à l'échelle de la Bretagne, une légère tendance à l'augmentation des épisodes de fortes pluies se fait sentir. (Source PCAET - CCPI)

Les prévisions du GIEC : augmentation des températures de 1 °C (scénario optimiste) à 3 °C (scénario pessimiste) à l'horizon 2035 ;

2.6.2 Energie

2.6.2.1 Consommation d'énergie (source PCAET CCPI).

Au total 830 GWh d'énergie finale ont été consommés en 2015 sur la CCPI, soit, rapporté à la population communale, 36,6 GWh pour Ploumoguier. Cette consommation se fait essentiellement sous forme d'électricité et de produits pétroliers. Les secteurs du bâtiment (résidentiel et tertiaire) concentrent la moitié (53 %) et le transport un tiers (33 %) de l'énergie finale consommée du territoire de la CCPI.

2.6.2.2 Production d'énergies renouvelables :

Le parc éolien de 7 éoliennes a été rénové récemment. Sa puissance est de 6,3 mW. Le bois est également une ressource d'énergie locale.

Un potentiel de production d'énergie solaire est cartographié par le cadastre solaire du Pays de Brest et montre un bon potentiel sur les toitures de Ploumoguier.

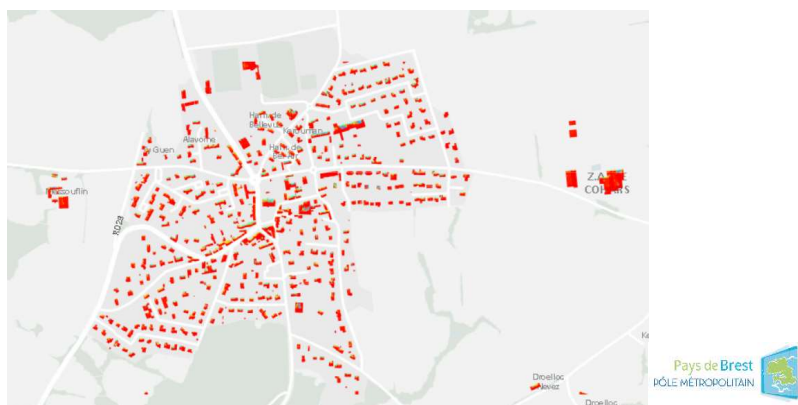




Figure 13 : Cadastre solaire du Pays de Brest

2.6.2.3 Emissions de gaz à effet de serre (Source PCAET de la CCPI)

Environ 8 tonnes équivalent CO₂ sont émises par habitant de la CCPI (donnée 2010) valeur légèrement supérieure à la moyenne régionale de 7,7 teq CO₂/habitant. Soit près de 17 000 teq CO₂ pour la commune de Ploumoguier. Sur les 8 teq CO₂ par habitant, 1 teq CO₂ est émise pour le transport et 2 teq CO₂ pour le résidentiel.

Près de la moitié (46%) des émissions de GES sont des émissions énergétiques, liées directement à une consommation d'énergie.

2.6.3 Les atouts ou potentialités (+) et les inconvénients, contraintes ou vulnérabilités (-) du PLU sur les thèmes climats et énergie

 Les atouts ou potentialités	Inconvénients, contraintes ou vulnérabilités 
Climat tempéré par la mer. Production d'énergie renouvelable, potentiel solaire.	Tendance à l'augmentation des occurrences de chaleur et des fortes pluies. Emissions de CO ₂ légèrement plus élevées que la moyenne et pour moitié liées à la consommation d'énergie.

2.7 Synthèse des enjeux environnementaux pour la modification du PLU de Ploumoguier

Légende :

Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	Absence d'enjeu

Thème	Sous thème	Enjeux	Importance de l'enjeu
L'eau	Qualité des eaux superficielles	La préservation de la qualité des eaux des ruisseaux	
	Qualité des eaux souterraines	La préservation de la qualité des eaux souterraines	
	Débit des cours d'eau	Le maintien des débits d'étiages	
	Production d'eau potable	La préservation de l'alimentation et de la qualité de la prise d'eau de Kermorvan	
	Assainissement des eaux usées	L'entretien et la fiabilité du réseau de collecte des eaux usées et le suivi de la conformité des branchements	
	Assainissement des eaux pluviales	La poursuite des actions du schéma directeur des eaux pluviales	
Paysage et occupation des sols	Entités paysagères	La préservation des paysages littoraux et des vues lointaines	
		La qualité et l'intégration paysagère des zones d'urbanisation future	
		La préservation du patrimoine	
Milieux naturels	Occupation des sols	La maîtrise de l'artificialisation des sols	
	Sites Natura 2000	La préservation des habitats et des espèces justifiant ce classement en sites Natura 2000	
	Espaces de biodiversité majeure et milieux remarquables	La protection et la valorisation de ces espaces	
Pollutions, nuisances et risques	Connexions et corridors écologiques	Les connexions entre les milieux naturels	
	Pollution air, sols, Déchets	Le maintien d'une faible pollution de l'air, d'une faible pollution lumineuse. La présence d'une ancienne décharge	
	Risques	La réduction des quantités de déchets produites	
Climat et énergie	Risques	La présence d'un « risque radon » à gérer	
	Climat	L'adaptation au changement climatique	
	Energie	Le développement des énergies renouvelables	

